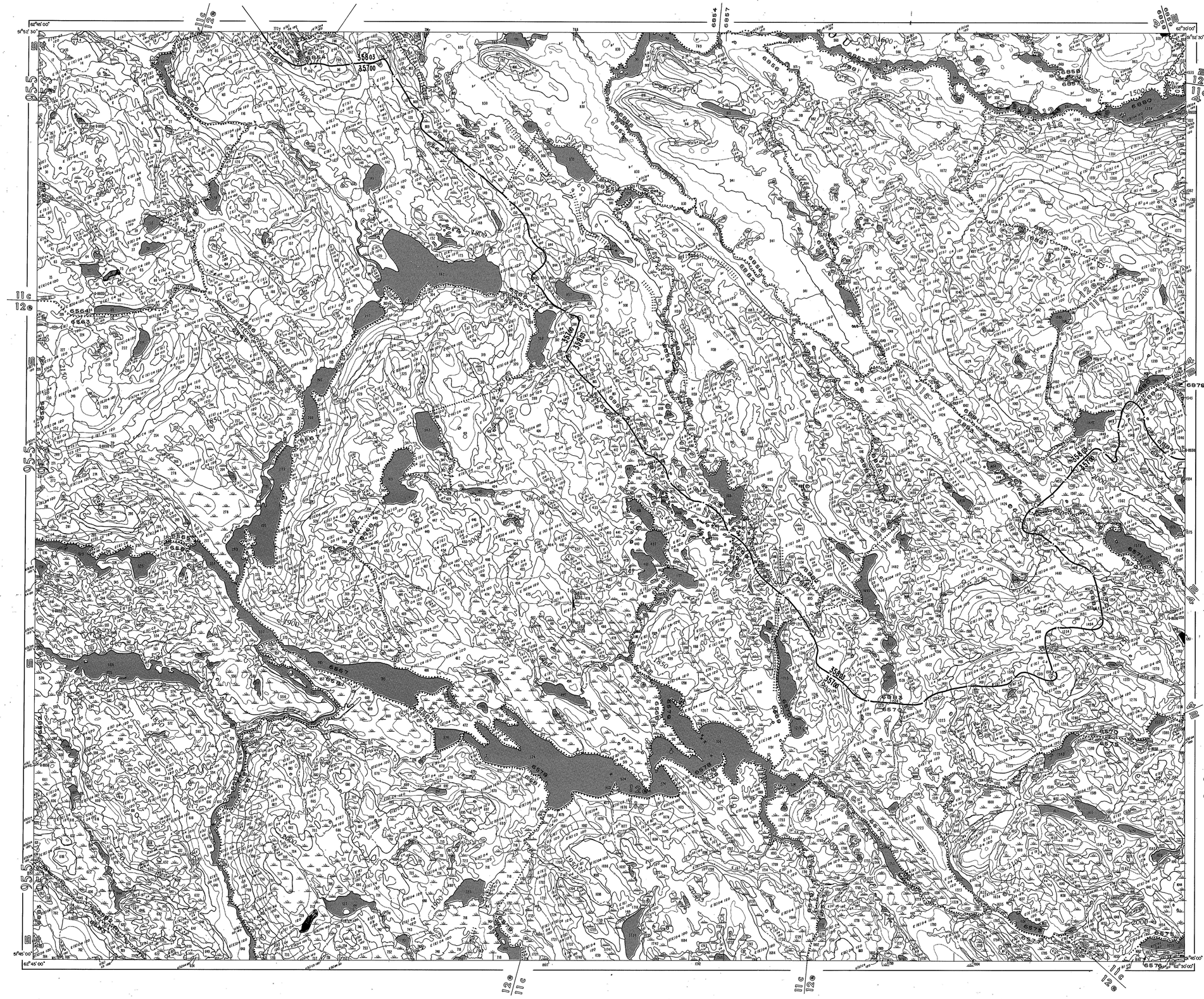

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Eglise. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — à thuya et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portée (dbh)
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
— — (plantation de mélèze hybride)
Sapinière
— — à sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à sapin (plantation de sapin baumier)
Pruche à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec thuya (pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pruche à pin rouge
— — — (pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pruche à pin gris
— — — (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya?)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à sapin
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze brun)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance feuillue
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1Pg	F1Pg(F)
— — — — avec pin blanc	F1Pb	F1Pb(F)
— — — — avec pin rouge	F1Pr	F1Pr(F)
— — — — avec résineux	F1R	F1R(F)
— — — — avec sapin	F1S	F1S(F)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs avec pin gris	BB-Pg	BB-Pg(F)
— — — — avec pin blanc	BB-Pb	BB-Pb(F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB-E	BB-E(F)
— — — — avec mélèze	BB-L	BB-L(F)
— — — — avec pin rouge	BB-Pr	BB-Pr(F)
— — — — avec sapin	BB-S	BB-S(F)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ-R	BJ-R(F)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1Pg	F1Pg(F)
— — — — avec pin rouge	F1Pr	F1Pr(F)
Peuplerie avec sapin	Pe-S	Pe-S(F)
— — — avec pin gris	Pe-Pg	Pe-Pg(F)
— — — avec pin blanc	Pe-Pb	Pe-Pb(F)
— — — avec pin rouge	Pe-Pr	Pe-Pr(F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe-E	Pe-E(F)
— — — avec résineux	Pe-R	Pe-R(F)
Cédraie avec sapin	Cd-S	Cd-S(F)
Cédraie résineuse	Cd-R	Cd-R(F)
Mélangés à feuillus tolérants	M-R	M-R(F)
— — — sur station humide	M-R-h	M-R-h(F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes — F
— — d'essences tolérantes — Ft
— — sur station humide — Fh
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris — BB
— — à bouleaux jaunes — BJ
Peuplerie — Pe
Cédraie — Cd
Érablière — Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris — Er-BB
— — à bouleaux jaunes — Er-BJ
— — à feuillus — Er-F
— — à feuillus d'essences intolérantes — Er-Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes — Er-Ft
Plantation d'érable à sucre — Er-S
— — de bouleau blanc — Pe-B
— — de bouleau jaune — Pe-BJ
— — de peuplier hybride — Pe-H
— — de pin blanc — Pr-Pb

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-20 ans
30	21-40 ans
50	41-60 ans
70	61-80 ans
90	81-100 ans
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-60	60-90
100-50	50-100
100-60	60-100
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cms.
Vin (vieux inéquienne): Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 60 cms. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-4m)	2 (4m-8m)	3 (8m-12m)	4 (12m-16m)	5 (16m-20m)	6 (20m+)
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Abrupte	91 % et plus	

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C1 cg 50 m 6 — densitométrie; classe de pente; classe d'âge; peuplement; dominance; classe de densité; hauteur; sous groupe d'essences; groupement d'essences

R C5 c 60 P31 — classe de pente; classe d'âge; groupe de l'origine; origine; classe de densité; classe de hauteur; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: / Année de publication: / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 25
Unité d'aménagement — 3
Unité de sondage — 4*
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 17
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 35700*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 6566*
Région écologique — 12*
Municipalité régionale de comté — M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E. 12-M-14	N.O. 12-M-15	N.E. 12-M-16	N.O.
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E. 12-M-11	N.O. 12-M-10	N.E. 12-M-9	N.O.

12 M/15 S.E.